

Les rapports de la Bibliothèque universitaire centrale avec les bibliothèques d'instituts et de laboratoires

A Grenoble, la situation se caractérise par une très grande dispersion géographique des sept dépôts extérieurs, dont découlent des problèmes quotidiens et multiples. Il est souvent délicat d'envoyer un lecteur, qui s'en trouve très étonné, à l'autre extrémité de la ville pour consulter un livre qui figure dans les fichiers de la Bibliothèque universitaire centrale. Les problèmes de coordination s'en trouvent accrus. Les ouvrages relevant à la fois de plusieurs disciplines ou d'une discipline « marginale » posent à chaque demande d'acquisition un véritable cas de conscience. Un ouvrage de cristallographie doit-il être mis en dépôt dans la bibliothèque du Laboratoire de Géologie, même si cette bibliothèque l'a demandé, plutôt que dans celle de l'Institut Polytechnique, dont les fonds ressortissent aux sciences pures et aux techniques ? Le *Journal de chimie physique*, par exemple, est revendiqué à la fois par cette dernière bibliothèque et celle de l'Ecole supérieure d'Electrochimie et d'Electrometallurgie. La solution, qui consiste, pour la Bibliothèque universitaire, à conserver chez elle l'ouvrage ou la collection, ne satisfait évidemment personne. On est ainsi conduit parfois à des achats en plusieurs exemplaires, soit sur les crédits de la Bibliothèque universitaire, soit sur ceux de la bibliothèque du laboratoire, ce qui se produit presque toujours lorsqu'un ouvrage demandé a bien été acquis, mais le dépôt refusé.

Ce problème des achats multiples revêt une certaine acuité devant les demandes des Instituts qui tendent parfois à faire acquérir par la Bibliothèque universitaire en de nombreux exemplaires, des ouvrages usuels, précis ou manuels, utiles surtout aux étudiants et de prix unitaire assez faible. Le nombre des ouvrages déposés et les tâches matérielles qui en découlent s'accroissent dans de fortes proportions. Il devrait être de règle de ne mettre en dépôt que des ouvrages coûteux, traités, grandes collections, séries de périodiques, et de réserver aux crédits propres des Instituts les achats d'ouvrages courants, appelés à être usés rapidement ou à être périmés au bout

de quelques années. De même, ces bibliothèques ont souvent tendance à se décharger sur la Bibliothèque universitaire de l'abonnement à leurs périodiques, le dépôt des fascicules, ou tout au moins des volumes reliés, continuant à leur être assuré. Cette manière de procéder aboutit à une dualité de propriétaire pour une même collection, situation toujours préjudiciable à un regroupement éventuel. Pour pallier cet inconvénient, chaque fois que la Bibliothèque universitaire fait relier une collection complète, elle demande qu'auparavant don lui soit fait de la partie qui ne lui appartient pas.

La conservation et la communication présentent à Grenoble les mêmes problèmes que dans les autres Universités, problèmes qui ont été étudiés dans les rapports des Journées d'étude des bibliothèques universitaires de 1955. Les collections mises en dépôt sont moins directement accessibles au lecteur, étranger au laboratoire ou à l'Institut, et les demandes moins anonymes qu'à la bibliothèque centrale. Par timidité, un étudiant hésitera souvent à demander l'ouvrage dont il a besoin, un chercheur reculera devant le déplacement et la perte de temps. Les conditions de prêt à domicile pour les étudiants ou les lecteurs extérieurs sont en général plus draconiennes qu'à la Bibliothèque universitaire. Les heures d'ouverture sont plus réduites. Pendant les vacances universitaires, surtout l'été, il arrive même qu'une permanence ne soit pas assurée et pendant un certain temps les collections sont absolument inaccessibles. Aussi, dans la mesure du possible, la Bibliothèque universitaire essaie de faire rentrer un ouvrage déposé quand il est demandé par un de ses lecteurs ou par la voie du prêt interbibliothèque, malgré la perte de temps que cela représente. En contrepartie, les collections déposées sont vraiment « sous la main » des professeurs et chercheurs intéressés. Un *modus vivendi* acceptable pour tous a généralement été trouvé à Grenoble.

Il faut signaler un élément vraiment positif de ces dépôts pour la Bibliothèque universitaire. Les rapports constants avec leurs responsables ont favorisé la collaboration de ces bibliothèques aux entreprises collectives : liste départementale des périodiques et catalogue collectif des ouvrages étrangers. Elles ont été les premières à y participer et la régularité de leurs informations a toujours été assurée.

Gilbert NIGAY